**Cercle d’Histoire(s)**

**Compte-rendu de l’Assemblée Générale du 22 février 2018**

Le jeudi 22 février 2018, à 20 h , dans la salle du conseil, au 1er étage de la mairie, s’est tenue l’assemblée générale ordinaire du Cercle d’Histoire(s) de Wangen, en présence de Yves Jung, maire.

***Présents***:

Christine Jung, présidente – Jean-Luc Lutz, vice-président – Félicie Uhlrich, secrétaire – Christophe Mathis, trésorier – Herbert Schwartz – Gesine Déserbais –Anne-Marie Spitzer - Laurence Kelhetter – Catherine Schott, membres du bureau,

Lorène Marchal – Madeleine Battles – Christian Boudot – Emile Finck – Marlyse Ostermann- Richard Gangloff – Paul Uhlrich – Schott Francis, membres du CH.

***Excusée*** : Sabine Jacobi-Finck

**Ordre du jour** Approbation du PV du 2.02.2017

1. Rapport d’activité 2017
2. Rapport financier – Cotisations – Renouvellement des réviseurs aux comptes
3. Renouvellement des membres du bureau
4. Révision des statuts
5. Projets
6. Intervention de Monsieur le Maire
7. Divers
8. **Approbation du PV de l’AG du 2.02.2017**

Après relecture par la secrétaire, le PV est adopté à l’unanimité.

1. **Rapport d’activité 2017**

L’activité s’étend sur la période entre le carnaval de 2017 et celui de 2018 ! Les différentes manifestations ou participations sont projetées sur un écran et peuvent être revues sur le site du cercle d’histoire(s) : histoire-wangen.alsace

Il s’agit de l’organisation des carnavals 2017 et 2018, l’accueil et la visite du village pour une famille québécoise, les visites en alsacien, les visites de l’été, la participation à la journée Tapas, les JEP, la promenade de la St Martin… A noter que le CH a fait une sortie culturelle,le 14 octobre, au parc de la maison alsacienne de Reichstett.

Christine Jung a mis en place le site internet du CH.

1. **Rapport financier**

Christophe Mathis présente les comptes. En 2017, pour le compte courant, les recettes se montent à 4587,50 €, les dépenses à 1796,86 €. Le solde bancaire est de 3310,27 €. Les recettes « exceptionnelles »  proviennent de la subvention accordée par M.Furst et du bénéfice partagé de la Fête de la Fontaine à laquelle des membres du CH ont participé comme bénévoles.

En caisse il y avait la somme de 520 €. Des dépenses de 510,35€ ont été effectuées, il reste 9,65 €.Sur le compte Tonic Epargne, le solde se monte à 7081,52 €.

Lorène Marchal et Emile Finck ont vérifié les comptes, ils nous permettent de donner quitus au trésorier et d’approuver ces comptes. Pour 2018 Emile Finck sera remplacé comme vérificateur par Paul Uhlrich.

La cotisation reste à 10 €.

1. **Renouvellement des membres du bureau.**

*Doivent être renouvelées* : Christine Jung, Gesine Déserbais, Anne-Marie Spitzer et Laurence Kelhetter. Gesine Déserbais ne souhaite pas se représenter au bureau, les 3 autres personnes se représentent et sont réélues par l’assemblée.

La candidature de Catherine Schott pour le bureau est acceptée avec reconnaissance aussi !

**5. Révision des statuts.**

-Article 6 : enlever le mot « *majeure* » - Ajouter «  membres actifs *majeurs*» - écrire «  *municipalité* » au lieu de « commune »

- Article 7 : supprimer la phrase «  il faut être agréé par le bureau »

- Article 8 : supprimer «  au bout de 2 ans » - ajouter «  un membre *du bureau* est invité à présenter sa démission par écrit ».

- Article 9 : ajouter «  l’AG se réunit *au 1er trimestre* »- convocation «  *papier* »

- Article 10 : supprimer la dernière phrase

- Article 12 : ajouter membre «  *majeur* »

- Article 14 : convocation «  *courrier ou courriel* » - Supprimer la dernière phrase.

Ces changements sont acceptés à l’unanimité par l’assemblée.

**6. Projets.**

- Samedi 10 mars, 20 h *Conférence de Mme Marie-Thérèse Fischer*. Thème «  Wangen et l’abbaye Saint Etienne de Strasbourg »

- *Accueil de 2 groupes*, l’un de retraités de Mercedes de Molsheim, l’autre de Gougenheim. Les dates restent à préciser.

- Participation à *la journée citoyenne*.

- Participation à *la journée Tapas* le 20 mai en même temps que la visite du village en alsacien.

- *Visites du village en alsacien* les 13 et 20 mai.

- *Visites de l’été*, le mercredi soir à 17 h, en français, en juillet et août.

- *Participation aux JEP*, le 16 septembre - thème 2018 « l’art du partage »

- *Promenade de la St Martin* le 11 novembre.

Jean-Luc Lutz rappelle que l’association du parc de la maison alsacienne de Reichstett souhaite travailler avec le CH pour réaliser un livret sur les maisons de Wangen.

**7. Intervention de Yves Jung, maire.**

M. le maire remercie pour l’invitation et félicite le CH pour le travail accompli durant l’année et encourage le partenariat avec la commune.

Par rapport au *parcours de signalétique patrimoniale*, il précise que le tracé du parcours, le positionnement des « panneaux » rue par rue et le type de matériau (acier corten) est validé par l’ABF. Une demande de financement est déposée dans le cadre du dispositif Leader. Afin de finaliser ces demandes de financement auprès des partenaires, il faut maintenant préciser le projet (type de panneau, connexion-internet) et demander des devis à partir du choix effectué par la CH et la mairie en sollicitant les cofinanceurs comme la DRAC, la Région et le CH. Il s’agit donc à présent de faire un *choix financier* pour les matériaux à employer pour les 16 panneaux. Il faut lancer *des devis* pour des fabricants.

L’organisme «  Alsace Destination Tourisme »peut aider pour les traductions en allemand et en anglais.

D’autres actions se profilent aussi : le remplacement de la signalétique routière par le Conseil Départemental (ajouter un logo «  Wangen, cité fortifiée), la signalétique communale pour l’accès aux services (salle des fêtes- église- restaurants….), pour le sens de circulation, pour le stationnement. Rajouter la plaque « Fondation du Patrimoine »

Pour ce qui est de la *restauration du Niedertor*, à la demande de la DRAC, il est nécessaire de solliciter un architecte du Patrimoine qui doit faire une pré-étude. Le Sommertor et le corps de garde bénéficient d’un sablage : ce projet est co-financé par l’Etat (DETR 2018)

*L’Atelier du Patrimoine* pourra continuer. Après le Sommertor et le corps de garde, le mur d’enceinte au bout de la rue des Huns pourra être réhabilité. La placette devant le Sommertor sera aménagée. Ce serait l’idéal si on pouvait aménager le terrain en face du Sommertor, appartenant à la paroisse catholique, pour réaliser un parking.

*Le mur du cimetière* devra être refait aussi, les vieilles pierres tombales qui y sont incrustées pourraient être déplacées contre le mur face à l’église, côté presbytère.

Au nom du CH, la présidente remercie M. le maire pour toutes ces informations et pour la tâche accomplie pour valoriser le patrimoine du village.

1. **Divers**

Gesine Déserbais propose que le CH puisse un jour se réunir avec l’ABF pour le choix définitif d’un modèle de panneau. Gesine aimerait que les membres du CH fassent une *sortie* à Wasselonne ou Saverne pour regarder la signalétique de ces localités.

Jean-Luc Lutz propose une *sortie* du CH au château des De Wangen à Wilwisheim.

Il indique qu’un descendant de la famille De Wangen-Geroldseck vient en vacances dans la région et se mettra en rapport avec nous pour nous rendre visite.

**L’AG est close à 21 h 30** et se poursuit par le verre de l’amitié.